FRAUDE FISCALE À ANNABA

4 milliards de dinars de préjudice

Quelque 176 opérateurs économiques de la wilaya de Annaba en activité, en fuite ou perdus de vue, auteurs de fraudes fiscales ou d'organisation de pratiques d'insolvabilité, devront répondre de leurs actes par-devant le tribunal pénal de Annaba.

Ils sont poursuivis par la direction des impôts de la wilaya de Annaba pour un préjudice avéré commis au détriment du Trésor public d'un montant global de 4 milliards de dinars au 20 septembre 2008.

Dans le lot, plusieurs sont des investisseurs étrangers spécialisés dans la récupération des déchets ferreux, le bâtiment, la transformation sidérurgique, métallurgique et agricole. En alerte, les services de la direction de Annaba le sont depuis plusieurs semaines pour tenter de localiser les gros requins de la finance et des affaires spécialisés dans la fraude, l'insolvabilité et l'évasion fiscale. Il s'agit de délits réprimés par la loi. L'interventionnisme n'ayant plus cours localement, les fraudeurs se retournent vers la calomnie et la diffamation à l'égard de tout responsable scrupuleux.

L'affaire des fausses factures qui a récemment éclaté révèle une organisation apparemment bien huilée dans ces trois délits. Un des aspects de cette organisation vient d'être révélé par les préposés de la recette des impôts de Berrahal. Ils ont levé le lièvre camouflé à l'aide de vraies fausses factures. Elles ont été émises par des ferrailleurs nationaux. Ils avaient préalablement eu l'assurance d'un exportateur étranger de leur faire bénéficier d'une attestation de contingence (avantages fiscaux accordés à des activités spécifiques telle l'exportation) à laquelle ils n'ouvraient pas droit. Cette attestation qui devait être établie à partir de la wilaya de Jijel n'a pu être délivrée par la vingtaine de récupérateurs de déchets ferreux.

L'affaire traitée par le tribunal correctionnel de Annaba implique de nombreux gros spécialistes des déchets ferreux. Pour démêler cet écheveau, les magistrats ont sollicité des experts comptables.

La certitude de l'impunité des mis en cause aidant, notamment de l'opérateur étranger, les experts se sont vus interdire l'accès aux documents comptables. Inscrit sur le registre du commerce de la wilaya de Jijel, il active régulièrement à Annaba.

C'est avec ce subterfuge que certains récupérateurs étrangers ont étendu leurs tentacules pour profiter du contingent fiscal et s'enrichir sans réellement investir. Les déchets ferreux récupérés de différentes régions de l'est du pays sont déchargés sur des ports d'Europe et même en Israël. Ce qui expliquerait le nombre important de navires gros tonnage quotidiennement en rade au large du port de Annaba. Ils attendent leur tour pour accoster à un des deux postes à quai pour le chargement des déchets ferreux en provenance de plusieurs wilayas de l'est du pays.

Photo : DR

La récupération des déchets ferreux, une affaire en or.

Ces spécialistes de la récupération des déchets ferreux n'affichent plus leurs vrais chiffres d'affaires annuels. Notamment les Algériens qui roulent carrosse et blanchissent leur argent en appliquant divers subterfuges dont des acquisitions dans le secteur de l'immobilier. Entre-temps, faute d'investissement dans la transformation, les régions de l'est du pays se vident de leurs déchets ferreux. «Je ne peux rien dire sur cette affaire de contingent qui ne concerne pas ma circonscription. Je peux cependant confirmer que nous avons déposé 176 plaintes à l'encontre de contribuables auteurs d'organisation d'insolvabilité et de fraudes fiscales», a précisé M. Messikh, directeur des impôts de la wilaya de Annaba.

L'armada des navires en rade et les surestaries que tout retard de chargement peut engendrer sont à l'origine de la bataille que se livrent les ferrailleurs pour un passe-droit dans l'utilisation d'un des deux postes de chargement. Ce qui a inspiré certains à créer la pression sur les responsables de l'entreprise portuaire pour les contraindre à augmenter le nombre de postes de chargement. Alors que les quartiers et cités à proximité et le port même sont confrontés à une pollution quotidienne, les spécialistes de la récupération se frottent les mains à chaque fois qu'ils vérifient leurs comptes bancaires en Algérie et à l'étranger. Plusieurs n'hésitent pas à semer les dinars dans certaines institutions pour éviter un fisc devenu trop regardant quand il s'agit d'impôts à régler et d'attestation de contingent à vérifier.

A. Djabali

BOUIRA

Grève au CEM de Haïzer

Les problèmes au sein du secteur de l'éducation n'en finissent pas.

Samedi dernier, c'était au tour de la direction et des enseignants, dont la plupart font partie de l'association des parents d'élèves du CEM Aïgoune-Ali de Haïzer, situé à 10 km à l'est de Bouira, de s'insurger contre les conditions de travail qui prévalent au niveau de cet établissement en observant une grève. Selon Meziane Chabane, élu RCD à l'APW de Bouira, cet établissement compte 1 300 élèves. Une surcharge qui nécessite le recrutement d'un deuxième économe et d'un deuxième surveillant général ainsi que des adjoints d'éducation. Sur le plan pédagogique, ce CEM enregistre un manque d'enseignants de sport, de musique, de tamazight et de mathématiques.

En outre, le problème d'eau au niveau des sanitaires est devenu un cauchemar pour les élèves et les enseignants. L'année dernière, lors des grandes chaleurs, à trois reprises, les élèves ont été contraints de quitter l'établissement à cause des mauvaises odeurs qui se dégageaient des sanitaires rendant l'atmosphère irrespirable.

Aussi, les parents d'élèves, les enseignants et le directeur de l'établissement ont interpellé la direction de l'éducation pour venir au secours de ce collège qui est au bord de l'asphyxie et qui a besoin de renforts pour sa gestion.

Y. Y.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA RAGE À JIJEL

Plus de 1 000 morsures animales enregistrées

1 019 morsures animales, dont 71% provenant de chiens errants, ont été enregistrées entre 2000 et 2008 dans la wilaya de Jijel, d'où le caractère «primordial et indispensable» de leur abattage, a indiqué dimanche le chef du service de prévention de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Intervenant lors d'une journée d'étude, organisée à l'école de formation paramédicale dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la rage (28 septembre), le même responsable a précisé que durant la même période, un seul cas de rage mortel a été enregistré en 2007 concernant un jeune enfant de la commune de Kaous, griffé par un chien. Cette journée d'étude qui a regroupé des médecins généralistes, des vétérinaires, des responsables des services agricoles et forestiers, des représentants de la Gendarmerie nationale et des Bureaux d'hygiène communaux, ainsi que des élus, a été essentiellement consacrée à l'information et à la sensibilisation à propos de la rage, aux mesures nécessaires à prendre dans le cadre de la lutte contre cette grave maladie et à l'éducation sanitaire de masse dans le cadre de la prévention.

Des participants ont rappelé qu'il n'existe en Algérie qu'une seule fourrière canine, située à El-Harrach, et souhaité leur généralisation dans les wilayas pour une lutte plus efficace contre la rage.

Dans une déclaration liminaire, le Dr Mohamed Lounis, de la direction de la santé, a notamment insisté sur les mesures préventives devant être prises au niveau des communes pour lutter contre cette maladie. «Il faut agir en amont», a notamment indiqué ce médecin à l'adresse de l'assistance. Des recommandations pratiques devaient être adoptées à l'issue des travaux de cette rencontre scientifique qui s'est également penchée sur la situation épidémiologique de la rage et sur les vecteurs de contamination et de transmission de l'animal à l'homme.

La wilaya de Jijel est dotée, rappelle-t-on, d'un comité ad hoc des zoonoses qui regroupe des représentants de plusieurs institutions publiques, dont la Conservation des forêts, les secteurs de l'agriculture et de la santé, ainsi que la Gendarmerie nationale.

APS

INTEMPÉRIES À TÉBESSA

Des dégâts importants dans plusieurs localités

Les dernières chutes de pluie ont provoqué des dégâts importants dans plusieurs localités de la wilaya de Tébessa, a indiqué dimanche la Protection civile. Deux ouvrages d'art dans la localité de Aïn Zerga, à 60 km au nord-est du chef-lieu de wilaya, se sont effondrés et plusieurs maisons ont été inondées suite à ces précipitations, a précisé la même source, ajoutant qu'une vingtaine de moutons ont été emportés par les crues.

Dans la localité d'El-Kouif, plusieurs toitures d'anciennes bâtisses se sont effondrées causant de légères blessures aux propriétaires alors qu'au chef-lieu de wilaya les chutes de pluie ont provoqué l'affaissement à plusieurs endroits du réseau routier.

Les travaux de renforcement d'alimentation en eau potable, effectués dernièrement dans la ville de Tébessa, sont à l'origine de cet affaissement, ajoute la même source, en soulignant qu'aucun autre dégât n'a été signalé dans les autres localités de la wilaya.

APS